

**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école du Mai, tenue le lundi 8 janvier 2020, au 3233 rue de la Bastille, Boisbriand, à 18 h.

PRÉSENCES :

Étaient présentes : Mesdames Jacinthe Blanchard Pilon, Roxanne Chouinard, Julie Aird, Katherine Poirier, Fleur Ongyet, Jennifer Éthier, Stéphanie Boyer, Chantal Guilbault et Karine Saucier

Aussi présentes : Madame Nathalie Beaudry, directrice
Madame France Bernier, directrice adjointe
Madame Sandra Keuninckx, substitut parent

Absente : Marie-Claude Lavergne

1.- Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 18 h 20 et il y a onze membres du CÉ présents.

Résolution CE-1253-2019-2020 2.- Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 8 janvier 2020

IL EST PROPOSÉ par Jennifer Éthier

Que l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement soit accepté tel quel.

Adopté

Résolution CE-1254-2019-2020 3.- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 18 novembre 2019

IL EST PROPOSÉ par Roxanne Chouinard

Que le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement soit accepté avec la modification suivante au point 4 :

Un parent mentionne avoir eu un mauvais accueil au service de garde ainsi qu'un délai trop long **pour l'ouverture des portes lors de la journée des élections**. Mme Chantal invite les gens à aller la voir pour qu'elle fasse le suivi.

Adopté

4.- Point du public

Mme Chantal mentionne que les parents s'inquiètent pour l'inscription, car ils se demandent à quelle école ils devront inscrire leur enfant l'an prochain. Elle en profite pour rappeler que les informations suivront sous peu.

5.- Suivi

Règles de régie interne. La phrase suivante a été modifiée :

Seuls les membres et le directeur peuvent prendre part aux délibérations. Toutefois, un membre du personnel de direction, une personne ressource **ou un substitut** peut être autorisé par le président à fournir de l'information ou à répondre à des questions

6.- Bloc information

a) Présidente

Aucune information

b) déléguée au comité de parents

Le comité de parents organise présentement le gala pour la reconnaissance des bénévoles et Mme Ongyet demande à Mme Karine si elle désire inscrire l'école pour une courte prestation. Mme Karine se penchera sur la faisabilité de cette demande.

c) déléguée de l'OPP

Aucune information, Mme Chouinard offre ses bons vœux aux membres du conseil d'établissement.

d) service de garde

Nous sommes dans une période très occupée, car nous devons envoyer les relevés fiscaux aux parents. Avec la période d'inscription qui est à nos portes, nous préparons déjà l'année 2020-2021

La clientèle se maintient.

Il y aura du changement au niveau des surveillants du dîner.

e) direction et personnel de l'école

Puisque l'environnement nous tient à cœur, nous débuterons sous peu le compostage dans les classes. À la dernière assemblée générale, les enseignants ont mentionné que la cafétéria générerait beaucoup de déchets. Nous proposons de faire une campagne de financement en vendant des ustensiles lavables.

Les membres du conseil s'expriment sur les façons de faire pour réduire les déchets et préfèrent remettre à une date ultérieure la vente d'ustensiles lavables. Ils expriment le souhait qu'un comité se penche l'an prochain sur une façon de réduire la production de déchets.

Les enfants ont beaucoup apprécié la visite de Benoit Archambault.

Le spectacle de musique de Mme Karine a été très apprécié par tous.

La semaine de la différence a permis aux enfants de s'exprimer sur ce qui les rend uniques.

Le tour de carriole a été très apprécié par les élèves et le personnel.

Les parents ont aimé la semaine thématique de Noël.

7.- Budget révisé

Mme Beaudry présente et explique le tableau du budget révisé.

8.- Mesures dédiées et protégées

Mme Beaudry présente le tableau des mesures dédiées et protégées.

Le conseil d'établissement de l'école du Mai confirme que la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, dans le cadre des mesures dédiées et protégées, a alloué à l'école du Mai la somme totale de 230 562.00\$ tel que présenté au tableau ci-joint. Ces sommes ont été allouées et versées au budget de l'établissement et ce conformément aux fins prévues aux Règles budgétaires du MEES 2019-2020

IL EST PROPOSÉ par Jennifer Éthier

Que le tableau des mesures dédiées soient acceptées tel quel.

9.- Sorties éducatives

Les classes de 1^{re} année recevront Mme Tournepage.
Les classes TSA veulent faire une journée plein air au centre de la Nature.

IL EST PROPOSÉ par Julie Aird

Que les sorties soient acceptées telles quelles

10.- Évaluations du fonctionnement de CÉ

Mme Beaudry invite les membres du conseil d'établissement à s'exprimer sur leur expérience aux séances du conseil depuis le début de l'année.

Mme Keunick apprécie la modification aux règles de régie interne qui lui permettent de s'exprimer en tant que substitut.

Mme Ongyet préfère un goûter santé.

Mme Poirier apprécie sa participation et l'ouverture des membres. Elle se sent à l'aise de donner son opinion.

Les membres apprécient que les séances respectent la durée mentionnée.

Mme Éthier apprécie que l'atmosphère soit plus détendue

Mme Chouinard trouve qu'il y a du respect entre les membres du conseil.

11.- Critères de sélection de la direction de l'école

Mme Beaudry propose d'actualiser les critères de sélection en modifiant le paragraphe suivant :

Respecter la démarche entreprise au regard du projet éducatif, du **plan d'action** et des référentiels en français et en mathématique ainsi et du plan de lutte ;

IL EST PROPOSÉ par Julie Aird

Que les critères de sélection de la direction de l'école soient acceptés avec la modification.

12.- Questions diverses

Les parents demandent si nous aurons une belle butte de neige.

Nous attendons la 3^e soumission nécessaire avant de faire l'achat d'une scène.

Un carnaval aura lieu durant la semaine avant la relâche.

Le document pour la présentation de notre marche au printemps a été déposé au conseil municipal. Nous attendons la suite.

Mme Blanchard nous rappelle qu'après la marche, il nous reste une campagne de financement.

13.- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 20 h 15

Nathalie Beaudry, directrice

Jacinthe Blanchard, présidente